

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par

Mme Gruet, M. Bazin, M. Dive, M. Brigand, Mme Corneloup, Mme Valentin, M. Vermorel-
Marques et M. Seitlinger

AVANT L'ARTICLE LIMINAIRE, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.